



131, rue Damrémont 75018 PARIS

E-mail : urif.fo@yahoo.com

 @ URIFFO

MAIS QU'ONT-ILS FAIT ?

Après de nouvelles tergiversations sur le plan politique, ça y est, le deuxième confinement, qui n'était pas envisageable à la fin des vacances, est bien là. Le conseil scientifique l'a emporté démontrant sa puissance, qui n'est pas que médicale.

Ce dernier aurait bien été inspiré de faire les mêmes recommandations pour les moyens de l'hôpital. Plusieurs mois d'épidémie, de mesures controversées, la situation est toujours la même dans les hôpitaux : manque de lits, de personnel pour remplacer celui qui est épuisé après une « première vague » qui ne s'est jamais arrêtée.

Il faut se rappeler que pendant cette période nous avons « tiré la sonnette d'alarme » sur la fermeture de lits qui se poursuivait dans le cadre des contre-réformes décidées avant l'épidémie.

Il faut se rappeler de nos prises de positions contre les décisions du directeur général de l'AP-HP qui décidait de mettre fin aux contrats de milliers d'emplois de jeunes. Ils seraient bien utiles aujourd'hui.

Le gouvernement considère qu'avec 183€ pour une partie des personnels, il a fait ce qu'il fallait. Nous avons reconnu que les personnels en bénéficieraient mais cela est bien éloigné de la véritable reconnaissance du métier et des moyens matériels et humains qui sont nécessaires au système de santé. C'est bien d'ailleurs ce qu'affirmait la Fédération FO des services publics et de santé lors du « Ségur de la santé ».

Le Président de la République a affirmé lors de sa dernière déclaration, que tous les moyens seraient accordés pour les différents tests mis à disposition partout dans le pays notamment dans les Ephad...pris en charge par la sécurité sociale qui supporte depuis plusieurs mois les coûts décidés par le pouvoir.

Avant la reprise de la « 2^{ème} vague », la sécurité sociale était « montrée du doigt » en indiquant que le « déficit » pourrait être de 49 milliards. L'alourdissement des charges va peser sur le budget et nous estimons que le gouvernement ne pourra pas s'attaquer à la sécurité sociale en voulant mettre en place des systèmes assurantiels comme cela est le cas aux États-Unis.

La santé n'a pas de prix et notre système de sécurité sociale l'a démontré à tous les Français pendant cette crise sanitaire.

Il en est de même des services publics vilipendés en période « normale » et qui sont l'objet de toutes les volontés de privatisation. Le Président de la République a affirmé que les Français continueraient à en bénéficier pendant le confinement.

Oui, il y aura des transports assurés par les cheminots de la SNCF et les agents de la RATP. Oui, il y aura de l'accueil et de la distribution de courrier à la Poste. Oui, les télécoms assureront la maintenance de tous nos appareils qui permettent de communiquer et de traiter les opérations de paiement ou autres. Oui, le matin en se réveillant il y aura de l'électricité et du gaz parce que les agents, de ce qui est de moins en moins des établissements publics, seront à leur poste pour assurer ce bien essentiel. Oui, il y aura aussi les éboueurs qui collecteront les déchets. Oui, il y aura le nettoyage dans les rues par les agents de la Ville de Paris comme il y aura le nettoyage assuré par des entreprises privées dans les locaux des entreprises. Oui, il y aura encore et toujours les caissières des grandes surfaces sans quoi rien ne serait possible.

Il y en aurait bien d'autres à citer qui doivent être reconnus par le gouvernement.

Arrêtons après cela de dire que la première action à mener dans le domaine des retraites est celui de la suppression des régimes spéciaux. Arrêtons de remettre en cause le code des pensions civiles et militaires. Arrêtons de vouloir casser les 42 régimes de retraites.

Mais arrêtons aussi de se « foutre » de toutes ces catégories en les reconnaissant quand tout va mal - sans tenir compte des difficultés de leurs métiers et sans les augmenter sur le plan salarial et de les attaquer, les malmener quand tout va bien.

Il faudrait encore de longues pages pour dire combien l'incompréhension existe comme dans les mesures prises dans le cadre du confinement avec l'ouverture de toutes les grandes surfaces et la fermeture des petits commerces qui, eux, assurent la sécurité et accueillent un moindre public mais considérés non-indispensables en ces périodes.

C'est particulièrement vrai dans le domaine de la culture et particulièrement pour toutes les librairies dont on en a tant parlé.

C'est aussi vrai pour les déplacements où il y a « 36 poids et 36 mesures ». Les politiques s'exprimant à l'extérieur souvent loin de leurs domiciles sans contraintes particulières et les syndicalistes empêchés de pouvoir se déplacer pour se rendre dans les entreprises où les salariés ont besoin d'aide. Des salariés encouragés à se rendre à leur travail en présentiel dans le même temps où le télétravail doit être privilégié sur toute la semaine.

Pour l'existence de la démocratie, les syndicalistes doivent pouvoir exercer leurs mandats, pouvoir se rendre dans tous les endroits où l'on travaille, dans tous les endroits où les militants doivent se réunir.

Il est temps que le préfet de l'Île-de-France soit clair dans ce domaine et donne la possibilité dans le cadre d'une égalité de traitement à ce que les militants syndicaux soient « libres » d'exercer leur mandat comme les inspecteurs du travail doivent pouvoir le faire sans en être empêchés ou contraints et même sanctionnés comme cela avait été le cas à Reims lors du premier confinement.

On ne pourra pas encore longtemps se contenter d'entendre de beaux discours qui « font pleurer dans les chaumières ».

Des actes ! des actes ! en direction du monde du travail, celui qui permet que l'on vive encore dans ce contexte sanitaire.

Paris, le 31 octobre 2020